



Guide Ecoles - Clubs

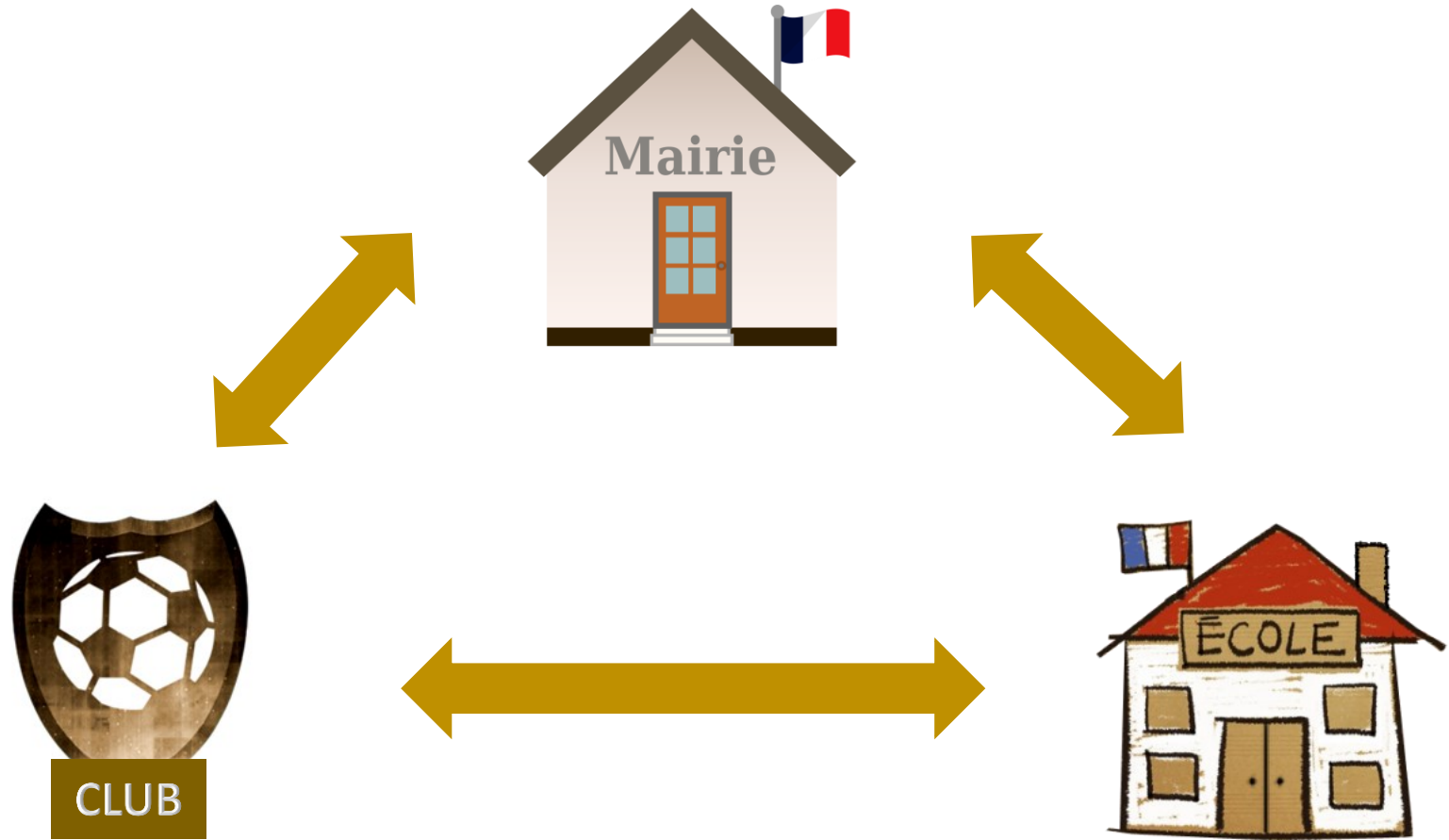


Une école – un club

Le District de Football de Loire-Atlantique est convaincu de l'importance du lien créé entre la mairie, les établissements scolaires et le club de football. Nous accompagnons les clubs du territoire dans la mise en place de cycles « Foot à l'école ».

Dans ce document vous trouverez des informations vous permettant de créer ou renforcer une dynamique si importante pour les écoles de football : UNE ECOLE – UN CLUB.

Enjeux



Créer et pérenniser un lien fort avec les acteurs de la commune

Gagnant - Gagnant



LE



Gagnant - Gagnant



LE



- Cycle d'apprentissage (projet sportif) qui répond à des compétences visées dans le cadre des enseignements du cycle 2 et 3.
- Accompagnement des professeurs des écoles, par un éducateur formé, dans la mise en place et l'animation d'une activité sportive (football – futsal - golf foot). Contribution à la montée en compétence du professeur des écoles.
- Participe à l'opération « 30 minutes d'activité physique quotidienne ».
- Contenus pédagogiques intégrant les pratiques inclusives.
- Créer du lien entre une pratique sportive et une activité en classe.
- Ressources matériels avec celui du club ou un prêt de matériel via le District de Football de Loire-Atlantique.

Gagnant - Gagnant



PERSPECTIVES



- Développer son projet club.
- Créer du lien avec un des acteurs majeurs de sa commune (le milieu scolaire).
- Faire découvrir la pratique du football, du futsal, du golf foot.
- Développer l'image du club et augmenter le pouvoir d'attraction du club au sein des structures communales.
- Favoriser le développement de son école de football.
- Favoriser le développement du football féminin au sein de son club.

Projet club

P.A. 301 / P.A. 302 / P.A. 401 : Pouvoir d'attraction du club
P.A. 801 : Actions mise en place à l'école élémentaire

Faire découvrir - Attirer
Accueillir - Faire jouer
Accompagner - Orienter
Fidéliser - Former

Gagnant - Gagnant



- Le club sportif est un lieu d'éducation et un acteur de la construction citoyenne de la commune
- Club engagé dans le Programme Educatif Fédéral (P.E.F.)
- Participer au déploiement de la politique sportive de la commune.
 - Certaines villes sont labellisées « Terre de jeux 2024 »
 - Certaines villes sont labellisées label « Ville active et sportive ».
- Augmenter l'offre de la pratique sportive au sein du territoire communale.

Gagnant - Gagnant



- Pérenniser et/ou améliorer le lien avec la commune :
 - Soutien de la municipalité dans le projet club.
 - Soutien de la municipalité dans la structuration du club (financier).
 - Soutien de la municipalité dans l'accueil des licencié(e)s (infrastructures).
 - Soutien de la municipalité dans les futurs projets

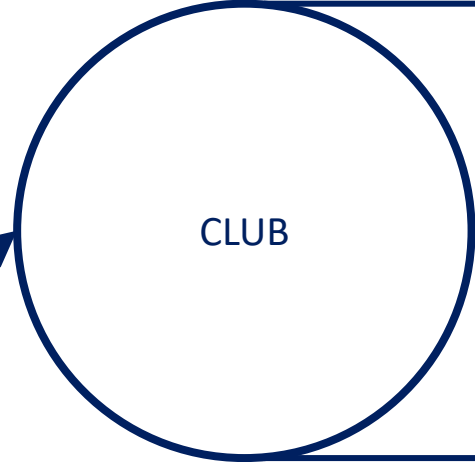


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
 Égalité
 Fraternité*

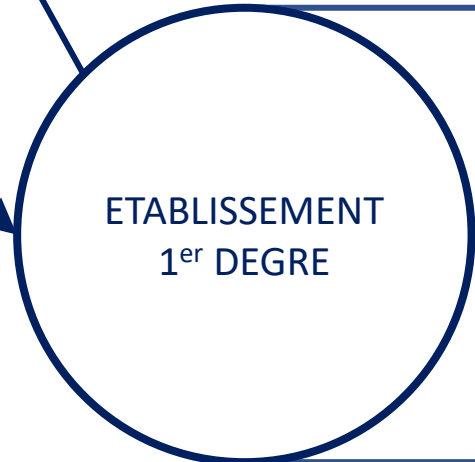


Conseiller Technique Départemental
 Développement et Animations des Pratiques
Sébastien CORNUAULT
 scornuault@foot44.fff.fr

Animateur – Formateur EPS 1^{er} Degré
Arnaud PRODHOMME



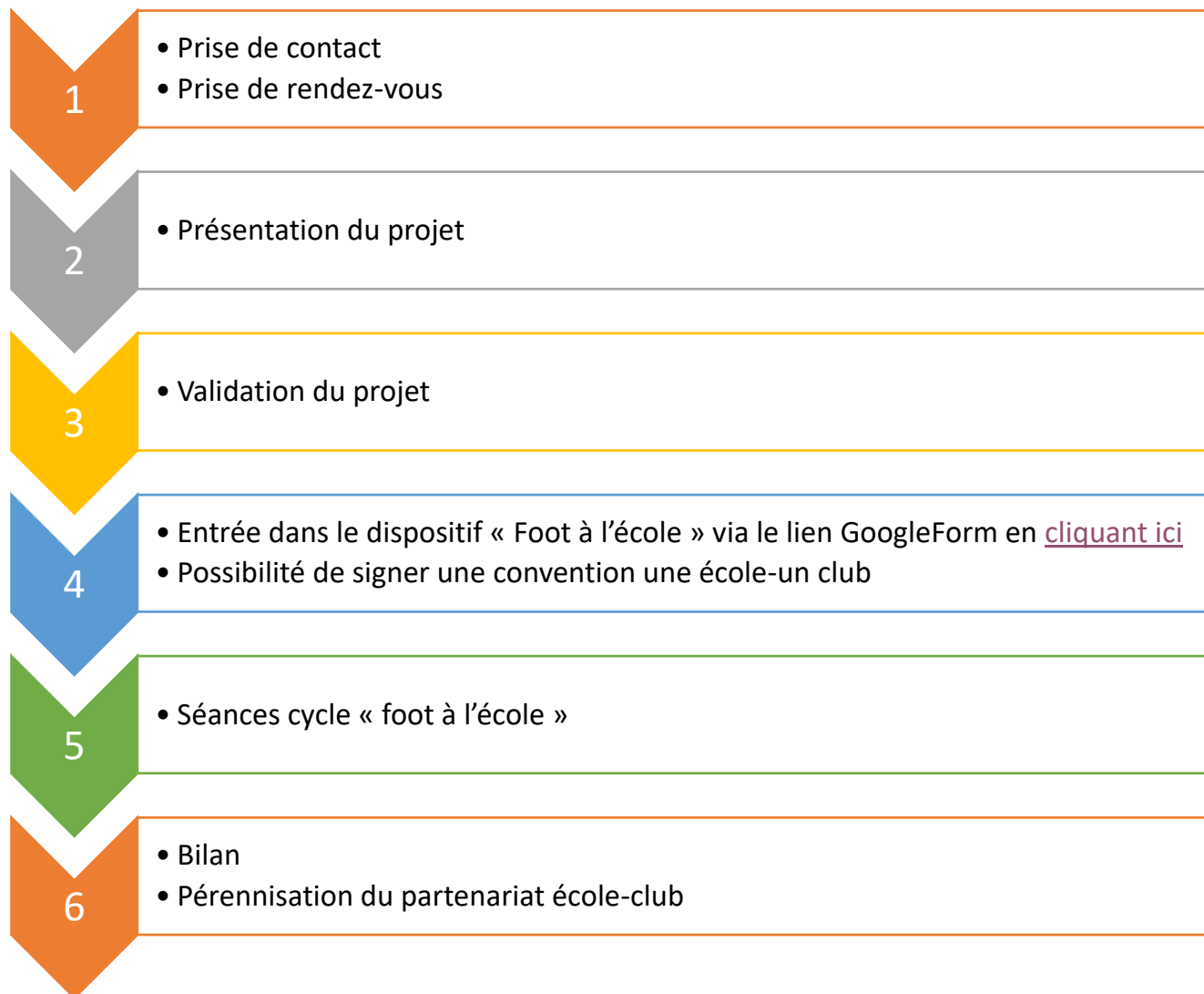
Président
Responsable technique
Educateurs



Directeur d'établissement
Professeurs des écoles



Les étapes de la démarche





Le dispositif « Foot à l'école »

Dans le cadre du développement du football à l'école primaire, de la convention nationale signée en mai 2018 et du championnat d'Europe de football féminin organisé en Angleterre (reporté en 2022), la Fédération Française de Football (F.F.F), le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P) renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles, le développement d'actions sportives et culturelles.

Ce dispositif a pour nom : « **FOOT A L'ÉCOLE** » et aura pour objectifs :

- ✓ De développer des apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football et/ou futsal et/ou golf foot.
- ✓ De développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 2 (CE1 – CE2) et cycle 3 (CM1 – CM2).
- ✓ Mettre en avant les valeurs citoyennes et fédérales (P.R.E.TS = Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité).
- ✓ Mettre en lumière les notions d'environnement, d'éco-citoyenneté à travers la pratique sportive.


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le dispositif « Foot à l'école »

L'intervention du club prendra la forme de X séances (préconisation de 6 séances), d'environ 45 minutes à 1h (à moduler en fonction du projet pédagogique, des infrastructures utilisées et des contraintes temporelles) durant le temps scolaire, au sein de l'école ou des espaces et équipements utilisés pour l'EPS.

Cette coanimation des séances d'enseignement se fera sous la responsabilité de l'enseignant dans le cadre des textes en vigueur, accompagné de l'éducateur sportif diplômé (brevet professionnel, diplôme d'État, CQP, certifications ou modules fédéraux) du club sportif, agréé par les services de l'éducation nationale.

Modalités d'inscriptions : S'inscrire dans le dispositif via un [GoogleForm](#) ou sur le site internet de la fédération www.footalecole.fff.fr

Les contenus pédagogiques : Possibilité de se référer aux dossiers d'apprentissages du foot à l'école, du Golf Foot à l'école ou liberté d'écrire des contenus de séances en fonction du projet demandé par l'établissement scolaire.

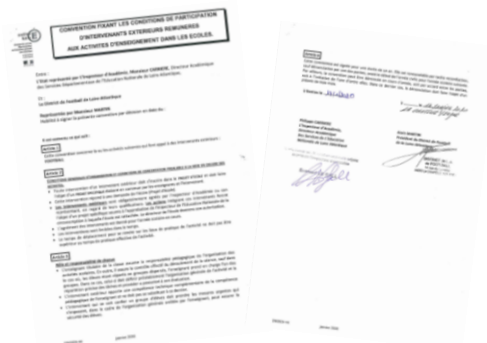


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le dispositif « Foot à l'école »

Documents utiles



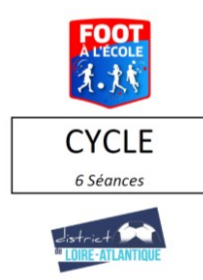
Conventions



Règlement du concours F.F.F.



Contenu en classe



Cycle de 6 séances - Football



Cycle de 3 séances - Golf Foot

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le label « Génération 2024 »

Label Génération 2024, c'est quoi ?

Le label Génération 2024 permet à **toutes les écoles, établissements scolaires** et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que **le sport change les vies de bénéficiaire de l'énergie unique des Jeux**. Délivré par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes**. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

Les objectifs du label Génération 2024

- 1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.**
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
3. Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau.
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Le label « Génération 2024 »

Devenir Génération 2024, comment faire ?

Qui peut être labellisé ?

Les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur relevant du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de Sports peuvent candidater à la labellisation.

Comment ?

Le projet de labellisation s'inscrit dans le projet de l'école/de l'établissement. Il intègre les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. Il veille notamment à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Pour bénéficier du label, les écoles et les établissements doivent respecter le volume horaire d'EPS prévus dans les programmes et disposer d'une association sportive adhérente à l'une des fédérations scolaires (USEP, UNSS, UGSEL).

Les écoles et établissements déposent un dossier auprès du rectorat de leur académie à partir d'un [cahier des charges national](#).

Lien pour déposer sa candidature pour un établissement du premier ou second degré : [Cliquez ici !](#)

Le label Génération 2024 est accordé pour une durée minimum de trois ans.



Le label « Génération 2024 »

Le kit du labélisé

Depuis janvier 2022, Paris 2024 continue de soutenir la dynamique Génération 2024 et offre à l'ensemble des écoles et établissements labélisés Génération 2024 un kit pour permettre aux structures de porter fièrement les couleurs du label.

Les labélisés auront le plaisir de découvrir dans ce kit :

- Une plaque murale à fixer ;
- Un drapeau pour accompagner leurs évènements ;
- Un tableau agenda pour garder en mémoire les actions mises en place dans le cadre de la mise en action du label Génération 2024 ;
- Un sac réutilisable pour ranger ou transporter du petit matériel sportif.

Les kits label Génération 2024 sont directement envoyés dans les écoles et établissements labélisés et viennent valoriser et récompenser l'engagement de tous les acteurs impliqués sur l'ensemble du territoire pour mettre plus de sport dans le quotidien de la Génération 2024.



Coupon « Génération 2024 »

Coupon Génération 2024, c'est quoi ?

Paris 2024 souhaite offrir la possibilité aux élèves des 3 000 écoles élémentaires labélisées **Génération 2024** de découvrir et pratiquer de nouveaux sports et para sports. C'est la raison pour laquelle le dispositif des coupons Génération 2024 est lancé.

Grâce à une aide financière auprès des écoles labélisées, **ce coupon permettra d'accompagner l'intervention d'un éducateur sportif diplômé issu d'un club local, en soutien du professeur des écoles, pour la mise en place de 6 séances de découverte et de pratique d'un sport et/ou para sport dans le cadre de l'EPS.** Ces séquences seront construites par l'enseignant dans le cadre de son projet pédagogique éducatif. L'USEP et l'UGSEL accompagneront ce dispositif dans sa mise en place territoriale, en lien avec les fédérations sportives olympiques et paralympiques.

Coupon « Génération 2024 »

Comment bénéficier d'un coupon Génération 2024 ?

1

J'identifie le club partenaire



Je connais le club sportif que je souhaite faire intervenir* dans mon école et qui proposera une découverte d'un sport et/ou para sport. J'informe le délégué USEP ou UGSEL du club retenu.

* L'intervention doit être dispensée par un éducateur sportif diplômé.



Je ne connais pas de club sportif spécifique, je m'appuie sur les délégués USEP ou UGSEL pour identifier un club en mesure de proposer une intervention dans mon école.



2

Je me connecte sur la plateforme



Je me connecte sur la plateforme « Démarches simplifiées » pour solliciter un Coupon Génération 2024 et renseigne les informations sur :

- 1 mon école,
- 2 le club partenaire,
- 3 le projet commun réalisé.



Coupon « Génération 2024 »

Comment bénéficier d'un coupon Génération 2024 ?

3 Validation de la demande



Coupon « Génération 2024 »

Comment bénéficier d'un coupon Génération 2024 ?

4 Réalisation du projet



Coupon « Génération 2024 »

Comment bénéficier d'un coupon Génération 2024 ?

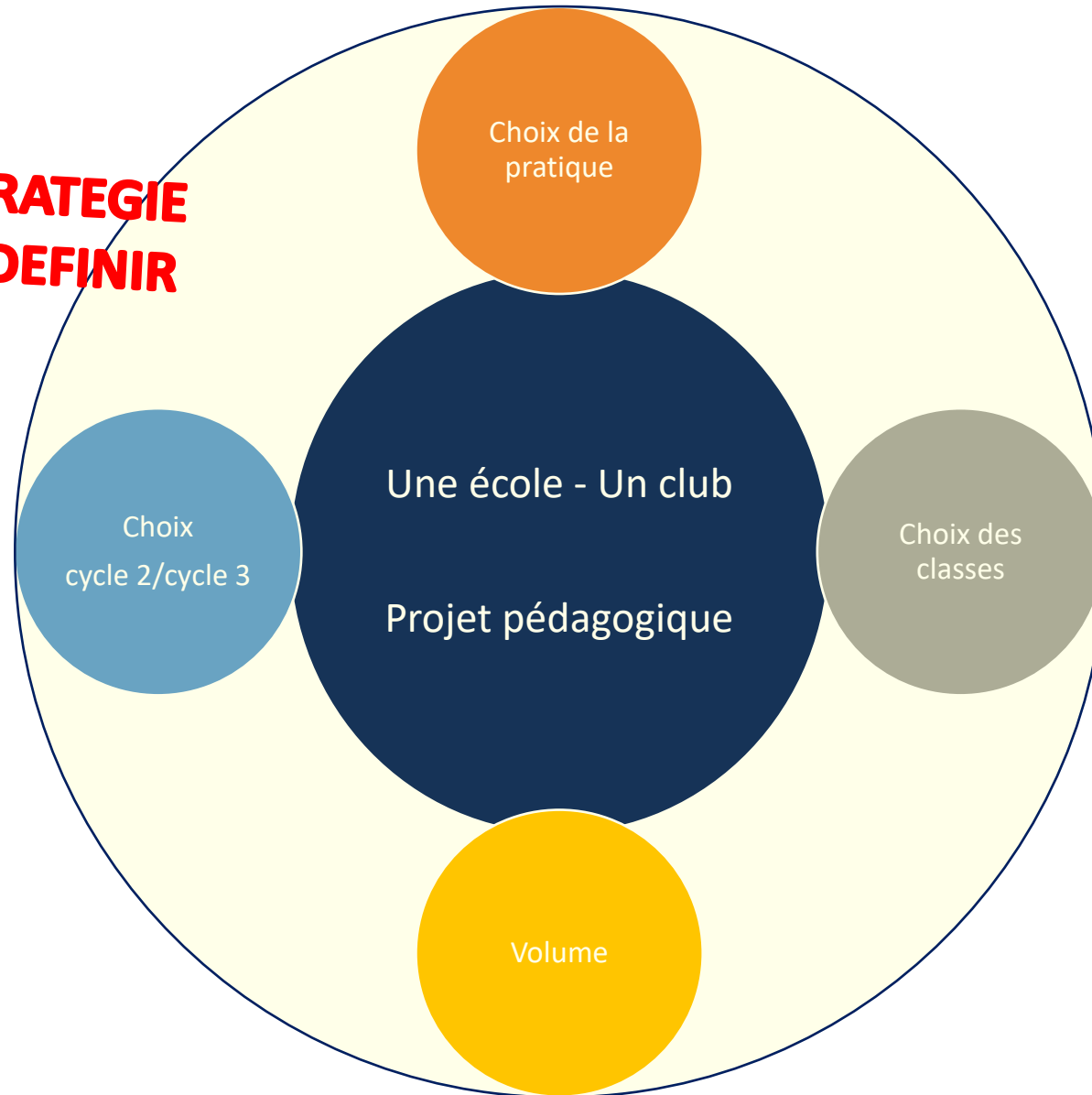
5 Validation et envoi de l'aide financière



Et après...

Garder le lien

**STRATEGIE
A DEFINIR**



Et après...

Journée portes ouvertes



Communiquer et organiser des journées portes ouvertes

Et après...

Permis de jouer

A mobile app form titled "Le club" with fields for "Le club", "Contact", and "N° TEL". Below the fields is a table with columns for "Date de validation" and "Date de signature".A mobile app form titled "Le joueur" with fields for "Nom", "Prénom", "Date de naissance", "E-mail", "Adresse", and "N° TEL".A mobile app form titled "Autorisation parentale" with a section for "Je soussigné(e) soussigné(e) autorise" and a section for "Je déclare" with fields for "Date" and "Signature".

Pour faire découvrir en toute sécurité la pratique, utiliser le « Permis de jouer »

Utilisable pour la pratique masculine et féminine

Evènements



Journée de rentrée



Journée SOYONS PRETS



Journée Nationale des Débutants

Evènements ouverts aux non licencié(e)s



Naoned Femi' Cup